



agence de l'eau
Loire-Bretagne

Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Communiqué de presse

agence.eau-loire-bretagne.fr

Orléans, le 18 mars 2019

Visite presse pour France 3 à l'occasion de la journée mondiale de l'eau le 22 mars

Campagne de détection des fuites d'eau - Quand des experts écoutent les fuites

Le Puy-de-Dôme connaît une situation très difficile avec un taux anormalement élevé de fuite dans ses réseaux d'eau potable.

Ainsi, à titre d'exemple, en moyenne 32 litres sur 100 litres d'eau sont perdus en permanence dans les 1 200 kilomètres de canalisations du Syndicat de Basse Limagne (Jozé) regroupant 44 communes. C'est sur ce territoire de près de 90 000 habitants que l'agence de l'eau Loire-Bretagne a débloqué des moyens importants pour détecter les fuites d'eau et améliorer la fiabilité de ce réseau.

Des techniciens utilisent un procédé acoustique innovant pour ainsi détecter les failles dans les canalisations afin de les réparer.

Plusieurs Syndicats d'eau et d'assainissement ont créé une Société Publique Locale (SPL) pour effectuer ces missions dans leurs réseaux.

Une opération de détection des fuites d'eau peut-être filmée à la date que vous souhaitez.

Contact presse :

Stéphanie BLANQUART • Délégation à l'information et à la communication
stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr • 02 38 51 73 11

Suivez-nous sur :

[Facebook](#)
[Twitter](#)
[YouTube](#)

L'agence de l'eau Loire-Bretagne

aide l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il intéresse 336 communautés de communes, près de 7 000 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie, et plus de 13 millions d'habitants.

L'agence de l'eau intervient au plus près du terrain au travers de ses 5 délégations régionales qui la représentent auprès des instances locales et régionales, de ses partenaires et de ses interlocuteurs.

La délégation Allier-Loire amont intervient sur les bassins hydrographiques de l'Allier et de la Loire jusqu'à leur confluence. Sont concernés douze départements des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté : la Loire, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme, l'Allier, la Nièvre et la Saône-et-Loire pour l'essentiel de leur territoire, ainsi que le Cantal, l'Ardèche, la Lozère, le Rhône, la Côte-d'Or et l'Yonne pour un ou plusieurs bassins versants.

Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon - CS 36339
45063 Orléans cedex 2
Tél : 02 38 51 73 73
agence.eau-loire-bretagne.fr